**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 85 (1988)
**Heft:** 5

**Rubrik:** Communiqués ; Convocations

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# COMMUNIQUÉS

## Groupement des stations d'élevage de l'Hongrin et de Vermeilley

Première montée pour les stations de Vermeilley: **4 juin 1988.**

Se renseigner auprès de M. F. Bovy, tél. (022) 66 11 37.

Première montée pour la station de l'Hongrin: **11 juin 1988.**

Se renseigner auprès de M. A. Roussy, tél. (029) 4 64 47.

### Important

Vu l'apparition de la varroase dans le canton de Vaud, le vétérinaire cantonal, en accord avec l'inspecteur cantonal des ruchers, décide:

1. Seules les ruchettes exemptes de varroase pourront être montées dans les stations.
2. Les ruchettes provenant de la zone de protection ne pourront être montées **QUE** à la station de Vermeilley (commune d'Arzier).
   Les ruchettes provenant de la zone non infectée ne pourront être montées **QUE** à la station de l'Hongrin et transportées selon un itinéraire empruntant le territoire vaudois.

### Traitement

La méthode Spiess est actuellement seule autorisée. Toutes les ruchettes montées en station seront traitées par cette méthode.

**Inspection et délivrance d'autorisation:** l'inspecteur des ruchers.

### Méthode Spiess

Prélever sur chaque colonie un cadre garni en voie d'éclosion et balayer avec une plume environ **100 g de jeunes abeilles** dans une caisse à essaim à fond grillagé. Des échantillons d'abeilles provenant de dix colonies au plus peuvent être examinés en une fois.

Etanchéifier la caisse à essaim, et glisser un couvre-fond de contrôle sous le fond grillagé. Enfumer, au moyen d'une bande de Folbex VA, l'essaim non regroupé. Maintenir la caisse fermée pendant vingt minutes. Aérer ensuite la caisse, et attendre au moins une heure pour examiner le couvre-fond, quant à la présence d'acares de la varroase.

Page 13 des directives de la Station fédérale du Liebefeld.

*Le comité*

## Groupement des moniteurs-éleveurs de la Suisse romande

A ceux qui pratiquent la sélection par la fécondation de reines aux stations de Bonatschiesse et Tovassière en Valais.

La varroase, parasitose des abeilles propagée dans différentes régions de la Suisse, nous incite à vous recommander de ne pas transiter vos ruchettes de fécondation dans les stations précitées cette année.

A ce jour, cette épizootie n'a toutefois pas été décelée en Valais.

La situation topographique de notre canton pourrait retarder une propagation naturelle.

Nous comptons sur votre compréhension et espérons ne pas nuire à votre travail de sélection à l'avenir.

Les moniteurs et éleveurs valaisans accéderont aux stations valaisannes après contrôle par la méthode Spiess, effectuée par les inspecteurs des ruchers.

Le responsable CE-SAR: *F. M.*

## Société Erguel-Prévôté

Votre comité vous demande de réserver le **dimanche 19 juin** pour notre sortie annuelle.

Nous irons visiter une exploitation apicole en Breisgau (Allemagne). Le déplacement se fera en cars.

Une invitation sera encore adressée à chacun.

Par avance, un grand merci à notre ami Pierre Zurcher, organisateur de cette sortie.

*Le comité*

# CONVOCATIONS

## Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle **lundi 9 mai 1988, à 20 h. 30,** au local, **Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Conférencier: notre collègue André Loup.

Sujet: «L'essaimage. Comment le prévenir.»

Un sujet d'actualité.

*Le comité*

## Val-de-Ruz

Nous vous donnons rendez-vous **jeudi 12 mai,** à 9 heures, au **rucher des Empétières** de Claude Bourquin. Pour ceux qui ne connaissent pas l'emplacement, quelqu'un les attendra au Café des Chasseurs. Au programme: les méthodes de dépistage de la varroase avec le concours des inspecteurs.

*Le comité*

## Section des Alpes

Un cours pour l'élevage des reines sera organisé à l'intention des membres de la section des Alpes, au rucher de notre collègue Albert Zurcher, à la grange du Bras, derrière Noville, aux dates suivantes: **samedi 21 mai, à 14 heures:** préparation de l'élevage; **samedi 18 juin, à 14 heures:** introduction des reines en ruchette.

*Le comité*

## Section des Alpes Groupe de Chardonne

Voici les dates et lieux de nos prochaines visites de rucher, où chaque apiculteur ainsi que les débutants sont les bienvenus.

**Samedi 14 mai, à 14 heures,** chez M. A. Rosselet, Le Petit-Flonzalet, **Puidoux-Gare.**

**Dimanche 12 juin, à 9 h. 30,** chez M. A. Clément, ch. de Mivy 10, **Le Mont-Pèlerin.**

**Dimanche 21 août, à 9 h. 30,** chez M. R. Custot, La Perrette, **Jongny.**

Pour tout renseignement, suggestion ou conseil, veuillez me téléphoner le soir au N° (021) 921 46 02.

*Le conseiller H. Walter*